

BON DE COMMANDE 2025

Dossier suivi par : Nathalie Reneleau 02 51 96 85 84 / n.reneleau@otls.fr

Reçu le			

ACTIVITÉ TOURISTIQUE - LOISIRS - BARS - DISCOTHEQUES

Partenariat 2025 - Office de Tourisme des Sables d'Olonne

NOM DE VOTRE ÉTABLISSEMENT :				
Libellé de facturation (nom et adresse) :				
Téléphone : Email :				
1- JE CHOISIS MON OFFRE	TARIFS HT	TARIFS TTC	NBRE	MONTANT TTC

1- JE CHOISIS MON OFFRE		TARIFS HT	TARIFS TTC	NBRE	MONTANT TTC
O 1 PAGE	O Association / équipement public marchand / Entreprise	1 800 €	2 160 €		
0 1/ DAGE	O Association / équipement public marchand	600 €	720 €		
O ½ PAGE	O Entreprise	900 €	1 080 €		
0 44 54 65	O Association / équipement public marchand	300 €	360 €		
O 1/4 PAGE	O Entreprise	500 €	600 €		
TOTAL TTC	(comprenant TVA à 20%)				

2- JE REGLE PAR :	Encaissement souhaité
Paiement en ligne (sur la boutique OT des Sables d'Olonne, un lien vous sera envoyé)	
Chèque (à l'ordre de SPL Destination Les Sables d'Olonne)	
☐ Virement bancaire	
☐ Mandat administratif	

OFFICE DE TOURISME DES SABLES D'OLONNE

1 Promenade Wilson / BP 20146 / 85104 LES SABLES D'OLONNE Cedex Tel. +33 (0)2 51 96 85 85 / info@lessablesdolonne-tourisme.com





BON DE COMMANDE 2025

Dossier suivi par : Nathalie Reneleau 02 51 96 85 84 / n.reneleau@otls.fr

3- Je transmets mes visuels / médias en haute définition

J'autorise la SPL Destination Les Sables d'Olonne à les reproduire et diffuser :

- Sur les supports suivants : sites web de la destination et sites partenaires** de la destination, campagnes display, réseaux sociaux, écrans numériques, éditions (brochures, affiches, dépliants...).
- ** Hébergements, sites de loisirs, restaurants, villes des Sables d'Olonne, de L'Ille d'Olonne, de Saint Mathurin, de Vairé et de Sainte Foy, Les Sables d'Olonne Agglomération, En Vendée, En Pays de la Loire, Offices de Tourisme de la Vendée, associations et entreprises situées en Vendée.
- Pour illustrer mon établissement, et la destination Les Sables d'Olonne (dans des pages génériques).
- Jusqu'au 31/12/2025 (ou bien jusqu'au / / 20....).
- Je précise le crédit photo à mentionner :
- J'autorise la SPL Destination Les Sables d'Olonne à adapter, recadrer, retoucher le visuel.
- Je certifie avoir les autorisations écrites nécessaires (photographes, figurants...) pour cet usage.

Les textes et messages sont diffusés sous la responsabilité de l'annonceur. L'annonceur partenaire certifie que son message ou sa production publicitaire ne comporte aucune information diffamatoire ou dommageable à l'égard des tiers et ne contrevient à aucun droit, règle ou législation en vigueur, notamment ceux qui protègent la propriété littéraire et artistique ainsi que ceux concernant les principes professionnels de l'activité journalistique. En particulier, il garantit la SPL Destination Les Sables d'Olonne contre toute réclamation des concurrents, auteurs, compositeurs, interprètes, figurants, et éditeurs des œuvres originales. L'annonceur et son agence, solidairement responsables, s'engagent à l'indemniser de tout préjudice qu'ils subiraient de ce chef et les garantissent contre toute action fondée sur œs messages. L'annonceur fournit lui-même sa propre production, il s'engage à faire son affaire personnelle de tous les droits d'auteur et de figuration.

4- Je remplis le questionnaire en ligne
Mise à jour 2025 de mon annonce et de ma fiche web.

5- Je valide mon Partenariat 2025	
Le/	Bon pour accord, cachet et signature :

Conditions générales de vente

- 1 / La réalisation de l'encart publicitaire sera effective si réception du bon de commande dûment rempli, du visuel et de la totalité du paiement à la date limite d'envoi spécifiée sur le courrier.
- 2 / L'ordre d'affichage dans le guide dépend du niveau de partenariat choisi, du nombre d'annonceurs, de la thématique, de l'ordre d'arrivée des annonces et enfin de l'ordre alphabétique.
- 3 / Pour les formats 1 page et ½ page, un BAT sera envoyé au prestataire par mail, et doit être retourné à l'office de tourisme des Sables d'Olonne dans les 4 jours suivant sa présentation. L'absence de retour signé avec la mention «bon pour accord» implique 'ipso facto' l'acceptation de l'annonceur.

 4 / Tout élément photographique confié par l'annonceur pour la réalisation de son encart publicitaire est réputé libre de droits, dans le cas contraire.
- 4 / Tout élément photographique confié par l'annonceur pour la réalisation de son encart publicitaire est réputé libre de droits, dans le cas contraire, l'annonceur déclare disposer des droits nécessaires pour l'utilisation de ces éléments confiés au support et dégage ce dernier de toute responsabilité relative à l'insertion de la publicité commencée.
- 5 / L'annonceur est tenu de respecter les conditions proposées dans l'annonce.
- 6 / Aucune annulation ou modification ne sera admise en cours de fabrication
- 7 / Tout retard de parution ne peut être une cause d'annulation du présent contrat et donner droit soit à une indemnité compensatoire et soit au non-paiement.
- 8 / La signature du bon de commande, engage le signataire ainsi que l'Office de Tourisme des Sables d'Olonne. Elle implique de la part de cet annonceur, acceptation sous-réserve des conditions générales ci-dessus.
- 9 / En cas de litige, seul le tribunal administratif du siège social de l'éditeur sera reconnu compétent.
- 10 / Toute insertion implique l'envoi d'un exemplaire de l'édition à titre de justificatif.

OFFICE DE TOURISME DES SABLES D'OLONNE

1 Promenade Wilson / BP 20146 / 85104 LES SABLES D'OLONNE Cedex Tél. +33 (0)2 51 96 85 85 / info@fessablesdolonne-tourisme.com



